

## Consignation hydraulique Presqu'accident

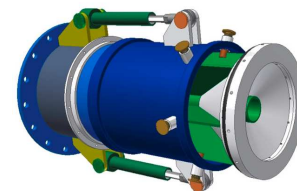
FICHE N°38

### LES FAITS



2015 : Lors d'une opération d'hydro-décapage sur un jet-creux (vanne) sensé être consigné, celui-ci s'est ouvert.

Il n'y a pas eu de conséquences, l'intervenant était situé au dessus du jet creux, et ne se trouvait pas dans l'axe du débit.



### ANALYSE DES FAITS



- Le GU a consigné le Jet creux rive droite, hors le salarié travaillait sur le Jet creux rive gauche : L'ouvrage consigné a été présenté oralement mais n'a **pas été montré physiquement** à l'entreprise intervenante. Celle-ci n'a pas connaissance du vocable « rive droite », « rive gauche ». **L'intervenant pensait qu'il travaillait sur le jet creux consigné.**
- Au début de l'intervention, le Jet creux **rive gauche** est fermé (mais pas consigné), le débit réservé\* est turbiné par l'usine. A l'arrêt de l'usine, le jet creux **rive gauche** s'est ouvert pour laisser passer le débit réservé.

\*débit minimum à laisser passer dans la rivière

### LES ENSEIGNEMENTS

- Informer les intervenants sur le **risque de confusion entre les ouvrages et les installations similaires, consignées ou non consignées**
- Avant toute intervention sur une installation/ouvrage consigné assurer la **vérification des points clés de consignation** (chargé de consignation du GU avec le chef de chantier)
- Visualiser physiquement le lieu d'intervention avant d'obtenir l'autorisation d'accès
- Signaler de manière visible l'état de consignation d'une installation : affichage, macaron

Rappel : **Une vanne fermée n'est pas forcément consignée**, elle peut s'ouvrir à tout instant !  
**Gardez une attitude interrogative et en cas de doute, questionner le GU**

+ Pour info : Dans l'hydraulique, par convention, on appelle « Rive Gauche » celle qui est à gauche lorsqu'on se place dans le sens de l'écoulement de l'eau

